



# CGT Archéologie Alsace

*11 rue Champollion, 67600 Sélestat  
mail : section.cgt@archeologie.alsace*

**Madame Catherine GREIGERT**  
Président d'Archéologie Alsace  
11 rue Champollion  
67600 Sélestat

Sélestat, le 27 mai 2025

**Objet :** Préavis de grève pour la journée du 12 juin 2025 couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es d'Archéologie Alsace

Madame la Présidente,

La section CGT Archéologie Alsace dépose un préavis de grève pour la journée du 12 juin 2025. Ce préavis permettra aux agents d'Archéologie Alsace de participer à la lutte menée à l'échelle nationale et à la manifestation organisée à Paris pour défendre le patrimoine et l'emploi à l'appel de l'intersyndicale CGT SGPA, SNAC FSU, Sud Culture et CNT.

L'archéologie française subit ses attaques les plus graves depuis 20 ans. Le projet de loi « Simplification de la vie économique » introduit un dangereux précédent : un droit d'exception qui permettrait à certains projets dits d'"intérêt national majeur" de se soustraire aux évaluations environnementales et archéologiques. Une atteinte directe à la loi sur l'archéologie préventive, à la recherche scientifique et à la conservation du patrimoine.

Sous prétexte d'optimisation, l'État et ses institutions réduisent les moyens, les prescriptions, les diagnostics et les fouilles. Partout, les budgets fondent : fouilles programmées, publications, diagnostics, universités, CNRS, UMR... Et pendant ce temps, les jeunes archéologues enchaînent les CDD, sans perspective.

Ce n'est pas une fatalité.

Nous revendiquons :

- Le respect de la loi sur l'archéologie préventive et du code du Patrimoine, avec des politiques de prescriptions à la hauteur des enjeux scientifiques, patrimoniaux et culturels ;
- Le financement des missions de service public et les recrutements pérennes à la hauteur des besoins, préparant le renouvellement générationnel ;
- La fin des attaques de la logique conservatoire pour des logiques de rentabilité incompatibles avec les missions fondamentales de préservation du patrimoine ;
- La définition de politiques publiques, scientifiques et culturelles fortes qui dépassent les enjeux économiques pour assurer un projet de société solide et durable, où la conservation du patrimoine écologique et historique ne serait pas bradée pour répondre à des exigences budgétaires à court termes.

**Pour la CGT  
Florent MINOT**